

FONTAINE

rive gauche

votre magazine municipal •

404
décembre 2025

ville-fontaine.fr



DOSSIER

DU NEUF POUR LE TRI



Visuel 3D de la future déchèterie maxi

SOMMAIRE •

10

DOSSIER •

Du neuf pour le tri



© Ph. T

LES ACTUS •



© Ph. T

4 La magie de noël

6 Fontaine, ville 100% fibre

GRAND ANGLE •



© Ph. T

16 Vie associative

17 Biodiversité

SORTIR •



© Ph. T

18 Les ateliers numériques de la médiathèque

19 Les concerts à La Source

**LIBRE
EXPRESSION •**
22

VIE PRATIQUE •
23

FONTAINE
rive gauche # 404
décembre 2025

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Directrice de la communication : Juliette Durand

Rédaction : Nathalie Pascal, Juliette Durand

Photographies : Philippe Tripier

Couverture : Groupe EOLE

Conception graphique : Alizée Pessine

Service communication de la Ville de Fontaine
89 mail Marcel Cachin, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
communication@ville-fontaine.fr

Impression :
Imprimerie Champagnac, 5 Rue Félix Daguerre
15000 Aurillac
04 71 48 51 05

Diffusion : Géo Diffusion

Tirage : 11 500 exemplaires

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2025

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication : communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20





Franck Longo, Maire de Fontaine

Des projets porteurs de sens

“Ces projets sont nécessaires car ils améliorent la ville, mais ils n'ont de sens que parce qu'ils servent vos vies au quotidien.”

Chères Fontainaises, chers Fontainois,

Nous y sommes ! Décembre, le dernier mois de l'année. Qui que nous soyons, qu'il importe nos croyances, décembre n'est pas un mois comme les autres. Cette période de fin d'année porte en elle quelque chose de particulier et singulier. Comme un sentiment, même un besoin de se retrouver, de faire plus attention à l'autre, d'être tout simplement ensemble.

Et une ville, une commune, c'est d'abord cela : une façon de vivre ensemble !

À Fontaine, nous avons cette chance d'avoir une vie locale riche, des associations engagées, des agents qui se dévouent quotidiennement, des habitants qui se mobilisent pour un quartier, une fête, un projet. Cette énergie collective, je la vois chaque jour et elle me touche.

Dans ce magazine, vous découvrirez les avancées concrètes qui préparent l'avenir : l'arrivée de la nouvelle déchèterie, la fibre, des investissements importants pour nos écoles, nos voiries, notre sécurité, nos équipements sportifs et culturels. Ces projets sont nécessaires car ils améliorent

la ville, mais ils n'ont de sens que parce qu'ils servent vos vies au quotidien.

Et à l'approche de Noël, rappelons-nous qu'une ville ne se mesure pas seulement à ses travaux, mais à la place qu'elle fait à chacun. Et j'ai la conviction profonde que Fontaine avance dans la bonne direction en étant plus solidaire, plus propre, plus sûre, plus belle.

Alors en cette fin d'année, je souhaite que notre ville continue d'être un lieu où l'on se sent accueilli, respecté, considéré et tout simplement un lieu où l'on se sent bien. Je vous souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année !

Avec mes sentiments dévoués

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Franck Longo".



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr

et sur les réseaux sociaux



LES ACTUS •



Vœux du Maire à la population

Le vendredi 9 janvier à 18h30 une cérémonie des vœux pour la nouvelle année sera organisée à La Source. Tous les habitants sont invités à ce temps d'échanges et de partage. Chaque année, cette cérémonie permet de faire le bilan des actions menées et de mettre à l'honneur plusieurs personnalités fontainaises du monde associatif ou économique. La soirée débutera en musique avec une chorale des élèves du Conservatoire à rayonnement communal. Le Maire et les élus présenteront ensuite leurs vœux aux habitants avant de se retrouver pour un temps d'échanges convivial autour de la galette des rois.

Vendredi 9 janvier à 18h30

→ La Source



Les nouveaux arrivants accueillis à La Source

Le lundi 3 novembre, la Ville a organisé un temps convivial à La Source afin d'accueillir les habitants installés cette année à Fontaine. Une dizaine de nouveaux arrivants ont répondu présents. Une présentation générale de la commune leur a permis de s'informer des services proposés, identifier les différents équipements et connaître les projets en cours. Une occasion aussi d'échanger directement avec le Maire Franck Longo et les élus présents en toute convivialité.



Animation

LA MAGIE DE NOËL S'INSTALLE À FONTAINE

Du 12 au 15 décembre, Fontaine se pare de ses plus belles lumières pour accueillir son traditionnel marché de Noël !

Pendant 4 jours, le parvis de l'Hôtel de ville se transforme en un véritable village enchanté où petits et grands pourront rencontrer le Père Noël, se laisser emporter par des spectacles étonnantes et profiter d'animations pour toute la famille: maquillage, ateliers bricolage, balades en calèche et même un rodéo renne !

Le programme des festivités de Noël 3 jours féériques !

Vendredi 12 décembre de 14h à 20h

16h - 19h : atelier maquillage
17h-18h : déambulation lumineuse
18h : inauguration en présence du Maire et des élus
18h15 : chorale des élèves fontainois
19h-20h : spectacle de magie avec Romain l'illusionniste

Samedi 13 décembre de 10h à 20h

11h-12h : concert Sam Soul
14h-20h : atelier maquillage
14h-16h : atelier bricolage par la médiathèque
16h-17h : Fanf à L'Ouest
17h-18h : Pink it Black
19h-20h : cabaret de Noël

Dimanche 14 décembre de 10h à 18h

10h-13h : balade en calèche
11h-12h : concert Foolosophers
12h30-13h15 : Jazzy Swing
13h-18h : atelier maquillage
13h-19h : atelier décoration de biscuit
14h-14h45 : L'ensemble d'accordéons de Fontaine
15h-16h : le Réveil fontainois
17h-18h : Gospel Singers

Tous les jours, de 10h à 22h30

Il fait un peu froid ? Réchauffez-vous auprès des stands restauration ! Au menu : huîtres, foie gras, vin et chocolat chauds, crêpes, gaufres, marrons chauds...

Un marché solidaire dans les chalets

Lundi 15 décembre de 14h à 19h

La magie se poursuit avec le marché solidaire : associations et amateurs fontainois présentent leurs savoir-faire... Une multitude d'idées cadeaux pour les fêtes !

Animations

14h-19h : pêche aux canards géante
16h-19h : atelier maquillage
Buvette et petite restauration avec l'association Fontaine Social Club



Maisons des habitants

FÊTES DE FIN D'ANNÉE : L'ESPRIT DE PARTAGE !

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. Les équipes des maisons des habitants vous ont concocté une programmation spéciale pour célébrer cette période dans un esprit de partage.

Plusieurs rendez-vous sont proposés dans les 2 maisons des habitants pour des fêtes conviviales et chaleureuses. Autour d'un café, d'ateliers créatifs ou de spectacles, la magie des fêtes va opérer !

À vos agendas !

Du 22 au 26 décembre

Rendez-vous à la maison des habitants
George Sand

Lundi 22 décembre

9h < 10h30 : pause café

Mardi 23 décembre

15h30 < 17h : spectacle familial
Tarifs : 1 €/enfant - 2 € /adulte

13h30 < 17h : permanence France Services

Vendredi 26 décembre

8h30 < 12h : permanence France Services

10h30 < 12h : fabrication de photophores
Tarifs : 0,50 € / participant - 1,50 € / foyer

Du 29 décembre au 2 janvier

Rendez-vous à la maison des habitants

Romain Rolland

Lundi 29 décembre

9h < 10h30 : pause café

8h30 < 12h : permanence France Services

Mardi 30 décembre

11h < 15h : atelier cuisine, repas partagé et animations musicales

10h30 à 12h : atelier décos hivernales à réaliser en famille

Tarifs : 0,50 € / participant - 1,50 € / foyer

À noter : toutes les activités sont sur inscriptions.

Plus d'infos

04 56 38 22 23 - 04 76 27 13 09

mdh@ville-fontaine.fr



©Ph. T

6 ateliers de découverte artistique

La Ville de Fontaine en partenariat avec l'Association grenobloise d'art-thérapie (Agat) organise un cycle de 6 ateliers de découverte artistique, à destination des seniors âgés de 60 ans et plus. Lors de ces séances les participants seront invités à mobiliser leur créativité.

Au programme : écoute musicale, découverte de diverses matières (végétaux, tissus, papiers, argile), créations individuelles ou en groupe, verbalisation des expériences pour ceux qui le souhaitent.

Aucun prérequis artistique n'est nécessaire, tout le matériel sera fourni et un soutien technique est apporté lorsque cela est nécessaire. Objectifs de ces séances : offrir un espace de détente, tant pour le corps que pour l'esprit, et favoriser des temps d'échanges et de partage.

Lundis 5, 12, 19, 26 janvier, les 2 et 9 février de 14h30 à 16h

→ Maison des habitants George Sand
À destination des seniors de 60 ans et plus
Gratuit, sur inscription

 **Plus d'infos et inscriptions**
04 76 26 63 46



De nouveaux jeux dans le parc Louis Villon

Un toboggan pour glisser, un filet et un muret pour grimper, une cabane pour se cacher et imaginer mille et une histoires... Les nouveaux jeux installés dans le parc Louis Villon, situé à l'angle de la rue des Buissonnées et du boulevard Joliot-Curie, font depuis quelques semaines le bonheur des enfants de 2 à 10 ans.

Cette aire de jeux offre aux enfants une multitude d'activités ludiques favorisant l'éveil, la motricité et le jeu collectif. Le sol amortissant est composé de matériaux recyclés. Il garantit sécurité, confort et durabilité, tout en valorisant une approche respectueuse de l'environnement.

Coût total des travaux (jeux et installation) : 35 000 €.



Jeunesse

ENCOURAGER LES INITIATIVES

La Ville encourage la créativité des jeunes Fontainois et les accompagne vers l'autonomie en soutenant la réalisation de leurs projets.

Que ce soit via la pépinière d'initiatives ou les bourses d'aides aux départs, la Ville soutient chaque année des jeunes dans la concrétisation de leurs envies.

La pépinière d'initiatives jeunes

Chaque mois, les animateurs du service jeunesse organisent une rencontre afin de permettre aux jeunes Fontainois d'exprimer et concrétiser leurs envies. En 2024 et 2025, plusieurs actions ont ainsi vu le jour.

Réalisation de fresques et de graffs

La créativité a battu son plein grâce à un collectif de jeunes Fontainois accompagnés par l'artiste Diseck qui a réalisé plusieurs œuvres : un mur de graff éphémère sur le bâtiment de la crèche Léa Blain, 2 fresques dans les locaux de l'espace liberté et un graff sur le local du club Pétanque Vercors. Leur travail a été valorisé au travers d'une vidéo *Let's paint : le street art comme lien social* réalisée par l'association La petite poussée qui accompagne des projets citoyens au travers d'un média participatif, La Box Projets. Cette vidéo a été primée en juin dernier, lors de la 4^e cérémonie de remise des Oscars de La Box Projets au cinéma Le Pathé d'Échirolles. Pour la découvrir, rendez-vous sur boxprojets.fr rubrique art-et-culture. D'autres projets sont à l'étude pour 2026 tels que la réalisation d'un graff place Louis Maisonnat.

Organisation d'une brocante annuelle

La pépinière d'initiatives a également permis de mettre en place une brocante annuelle. Organisée par un groupe de 8 jeunes celle-ci rassemble 25 exposants et accueille en moyenne 300 visiteurs. Cette brocante a trouvé sa place au sein d'un événement de plusieurs jours sur le thème du développement durable, *Font'aime sa terre*, qui fêtera sa 3^e édition en 2026.

Les aides aux départs et aux initiatives

Ces bourses visent à soutenir les jeunes dans la réalisation de leurs projets de vacances ou d'initiatives liées à l'environnement, l'humanitaire ou la citoyenneté. Elles sont accessibles aux Fontainois âgés de 15 à 25 ans pour les aides aux départs et de 13 à 25 ans pour les aides aux initiatives. Les jeunes intéressés doivent déposer un dossier de candidature auprès de Infos Jeunes Fontaine et présenter leur projet devant une commission d'attribution. À leur retour, ils partagent leur expérience avec le public lors d'une soirée Carnets de voyage.

Vendredi 23 janvier

Et si on partait ?

Présentation des dispositifs d'aides aux départs et aux initiatives

→ 38 bis de 18h à 20h

 **Plus d'infos**

04 76 56 21 91

ijf@ville-fontaine.fr



Aménagement

FONTAINE, VILLE 100% FIBRE

Fontaine est l'une des premières communes de la Métropole à bénéficier de la généralisation de la fibre. Le trophée *ville fibrée* lui a été décerné par Orange.

Depuis le 30 octobre 2025, 13 266 logements de la commune sont éligibles à la fibre optique. Les habitants peuvent ainsi profiter des services Très Haut Débit et accéder à internet avec un confort d'usage amélioré grâce aux débits disponibles. C'est l'entreprise Orange qui assure le déploiement de ce programme pour la métropole. Afin de marquer cette étape importante, Xavier Picart, Délégué régional Orange, a remis le trophée de la commune fibrée à Franck Longo, maire de Fontaine en présence de Florent Cholat, Vice-président de la métropole en charge du développement numérique le 21 novembre.

Un déploiement par phase

Le déploiement de la fibre comporte plusieurs phases : les études en coordination avec les équipes municipales, l'installation des armoires de rue permettant à l'ensemble des opérateurs de venir proposer leur service, le tirage de la fibre dans les fourreaux de génie civil existants. Enfin, le dernier stade du déploiement, une fois que la majorité de la commune est déployée, consiste à assurer la complétude totale des logements d'une commune. Le raccordement à la fibre est, depuis le 1er janvier 2022, prévu pour toute construction de maison neuve. Le propriétaire doit faire la demande en ligne sur le site maison-individuelle.orange.fr.

Arrêt du cuivre en Isère

Après la généralisation de la fibre Fontaine est engagée avec Orange dans le programme d'arrêt du cuivre d'ici début 2027. Une évolution rendue nécessaire par l'évolution des usages numériques et la consommation élevée d'énergie des équipements cuivre. Les réseaux cuivre seront remplacés essentiellement par les services portés sur la fibre ou d'autres alternatives techniques comme la 4G fixe, 5G fixe ou le satellite. Pour continuer à bénéficier des services de connectivité et de téléphonie, tous les administrés et les entreprises doivent se rapprocher de leur opérateur pour souscrire à une offre de très haut débit.

Parole d'élu

"Cette avancée technologique permet aux Fontainois un accès au réseau plus efficace pour les démarches du quotidien"

Laurent Ferrante, Conseiller municipal délégué à la voirie, travaux, bâtiments et réseaux



Le Jardin du Vercors : un restaurant ouvert à tous

Situé 1 rue René Camphin à Fontaine, le restaurant-cafétaria Le Jardin du Vercors est géré par l'association Sainte-Agnès.

Depuis 150 ans, cette association accompagne 1800 adultes en situation de handicap mental en Isère au travers de différents dispositifs (hébergement, accueil de jour, accueil familial, protection juridique et travail protégé).

Le restaurant Le Jardin du Vercors est ouvert à tous, sans réservation, du lundi au vendredi de 11h45 à 13h30. Il propose une cuisine familiale de saison, préparée sur place par les personnes accompagnées par l'association.

Les tarifs sont abordables avec des plats à partir de 7 € et les tickets restaurant sont acceptés. La livraison de plateaux repas est également possible.

 **Plus d'infos**

04 58 27 01 44

 **Réservation conseillée pour les groupes**



La Barber Orel, nouveau coiffeur-barbier à Fontaine

Forte de ses 23 ans d'expérience, Aurélie Tarricone propose une large gamme de prestations pour prendre soin de ses cheveux ou de sa barbe. Son salon, situé 12 bis rue des marronniers, est ouvert les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 19h et le jeudi de 13h à 19h.

 **Plus d'infos**
04 76 26 75 54
07 60 19 40 49



Ouverture de Tasty food et Tasty café

Située 111 avenue Aristide Briand, Tasty food spécialisé dans la restauration rapide a ouvert ses portes à Fontaine début octobre. Ramzi Mdaissi, propriétaire de l'établissement, vous propose hamburgers, tacos et sandwiches. Le Tasty café, situé à la même adresse, complète cette offre avec une sélection de boissons. Le Tasty food est ouvert du lundi au vendredi de 11h à 14h et de 17h à 21h, ainsi que le samedi et le dimanche de 17h à 21h30. Le Tasty café vous accueille, quant à lui, du lundi au vendredi de 7h à 11h45, le samedi de 8h à 12h et le dimanche de 8h à 14h.

 **Plus d'infos**
09 80 27 02 69



Sécurité

VIDÉOPROTECTION : 70 CAMÉRAS INSTALLÉES

Le déploiement du plan de vidéoprotection vient de s'achever. La Ville de Fontaine dispose désormais d'un réseau maillé de 70 caméras pour lutter contre les incivilités.

Avec 1 million d'euros consacré à l'achat et l'installation d'un réseau dense de caméras de vidéoprotection et de vidéo-verbalisation, la Ville a fait le choix d'investir dans ces infrastructures de sécurité.

Présence sur les points sensibles

Sur les faits de délinquance, les images des caméras facilitent le travail des agents de la police municipale qui peuvent surveiller certains points sensibles. Ils peuvent ainsi être très réactifs et intervenir rapidement en lien avec la police nationale.

Vidéo-verbalisation

Concernant les infractions au code de la route, 243 procès verbaux ont été établis grâce à la vidéo-verbalisation en 2024. Ils concernent principalement les infractions liées au stationnement gênant (stationnement sur passages piétons, trottoirs, pistes cyclables). C'est aussi un moyen très efficace de lutter contre les excès de vitesse, une délinquance routière qui nuit à notre qualité de vie.



Parole d'élu

"Renforcer les moyens matériels et humains en matière de sécurité, c'est aussi agir sur la qualité de vie à Fontaine."

Gérard Tardy, Adjoint à la sécurité et tranquillité publique

18 agents de police municipale

Ces moyens matériels sont complétés par des moyens humains. L'embauche de 2 personnes cette année, portent à 18 le nombre d'agents qui assurent des missions essentielles de sécurité et surveillance de la voie publique. Sur le terrain, de 8h à minuit du lundi au samedi, ils font respecter la tranquillité publique du quotidien.

Signalements en ligne

Ces missions nécessitent cependant la vigilance de tous. Les habitants peuvent désormais signaler à toute heure un problème aux agents de la police municipale et cela même en dehors des heures de service avec la plateforme Ypok à consulter sur ville-fontaine.fr. En cas d'urgence la police municipale est joignable au 06 85 19 53 21 et la police nationale au 17.

Lien direct vers la plateforme via ce QR CODE :





Finances

ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR 2026-2029

Le rapport d'orientation budgétaire présenté le 17 novembre en Conseil municipal prévoit un plan pluriannuel d'investissement de 33,7 millions d'€ pour répondre à des attentes prioritaires des Fontainois en matière d'environnement, de cadre de vie, de sécurité, et d'éducation.

Le rapport d'orientation budgétaire a souligné l'effort de la collectivité pour maintenir, pendant 4 ans, un haut niveau de service public malgré la crise sanitaire et les tensions économiques. 3,3 millions d'€ supplémentaires ont été mobilisés depuis 2020 sans augmentation des impôts locaux. Par ailleurs, la dette n'a jamais été aussi basse depuis 25 ans, avec 423 € par habitant et par an.

Ecoles, équipements, voiries : les priorités pour 2026-2029

Trois grands domaines d'investissement sont priorités dans les orientations pour les 3 ans à venir :

- 18,7 millions d'€ pour rénover nos écoles face au vieillissement des bâtiments
- 6,1 millions d'€ pour l'entretien du patrimoine communal (gymnases, piscine, bâtiments administratifs)
- 1,9 millions d'€ pour améliorer nos voiries



Parole d'élu

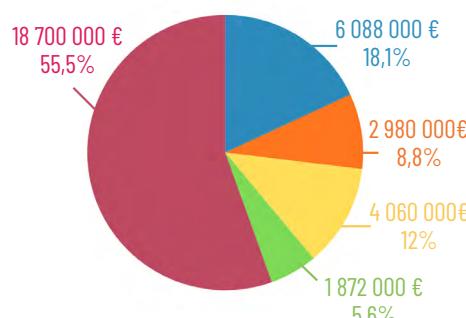
"La préservation de l'environnement, l'amélioration des bâtiments scolaires, le cadre de vie et la sécurité restent nos priorités".

Denis Miniconi, Adjoint aux finances, affaires et administration générale, développement numérique et informatique

Les travaux des avenues Ambroise Croizat et du Vercors s'acheveront fin 2025, et 80% de l'éclairage public sera modernisé d'ici fin 2025 pour réaliser des économies d'énergie. Un projet de commissariat mixte (police municipale et nationale) est également à l'étude.

Pour financer ces projets, la commune procédera à la vente de bâtiments inutilisés et recherchera activement des subventions publiques et privées.

Programmation des investissements 2026-2029



- Entretien du patrimoine
- Transition énergétique
- Attractivité - Embellissement
- Sécurité
- Plan écoles



Conseil municipal Retour sur la séance du 17 novembre

Signature du permis de construire de l'école Rose Valland

Le projet de construction du groupe scolaire Rose Valland, comprend 6 classes maternelles, 10 classes élémentaires et un restaurant scolaire, il inclut des locaux périscolaires et un dispositif rased (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). Le projet présente des critères de haute qualité environnementale (panneaux photovoltaïques, géothermie). Il offre des lieux d'enseignement modernes, exemplaires et écoresponsables. Très ouvert sur l'extérieur, l'école bénéficiera d'un environnement fortement végétalisé et d'une accessibilité sécurisée pour les piétons et les cycles.

Adoption à l'unanimité : 26 voix pour et 5 abstentions

Plan d'actions 2026-2030 de la convention territoriale globale (CTG)

La CTG est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles. Sur la période 2023-2024, la réalisation du diagnostic de territoire a permis d'élaborer un plan d'actions sur les thématiques petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, inclusion numérique, animation de la vie locale. La signature de la nouvelle convention 2026-2030 va permettre de maintenir les financements des postes de chargés de coopération sur Fontaine (57985 €/an) et le maintien des financements de droit commun (PSU, PSO, PS Jeunes...) sur la période.

Adoption à l'unanimité : 31 voix pour

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur ville-fontaine.fr
Replay également disponible sur fontube.fr

Prochain Conseil municipal le 15 décembre 19h - Hôtel de ville

Ville de Fontaine + Facebook live



DU NEUF POUR LE TRI

Avec la nouvelle déchèterie maxi qui ouvrira ses portes dans quelques mois et les équipements implantés dans nos rues, trier ses déchets devient plus facile à Fontaine. Par l'adoption de gestes simples pour moins jeter et recycler d'avantage, nous participons à la préservation de notre environnement pour faire de Fontaine une ville propre et toujours plus agréable à vivre.



16 agents
+ 1 chef
d'équipe

380 tonnes de
déchets en 2024
pour un coût de
72 000€

62 km de
trottoirs
entretenus

5 millions d'inv-
tissements pour la
nouvelle déchèterie

90 km de voiries
nettoyées
régulièrement

14 cendriers de rue
installés
15 000 cendriers
de poche distribués



Tags et graffitis : un service de nettoyage gratuit

La Ville propose aux propriétaires de maisons individuelles et aux syndics d'immeubles un service gratuit de nettoiement des tags et graffitis à caractère injurieux, diffamatoire, confessionnel ou portant atteinte à la sécurité publique, visibles depuis la rue.

Pour chaque intervention, les demandeurs doivent signer une convention qui autorise les agents municipaux à intervenir sur les murs, portails, volets et portes métalliques de leurs biens. Les interventions ne seront cependant effectuées que sur des surfaces accessibles et d'une hauteur maximale de 2,50 m.

Après vérification sur place, la Ville se réserve le droit de refuser d'intervenir sur certains supports : matériaux très particuliers, état de vétusté du support... En aucun cas, elle ne peut garantir le résultat obtenu, ni être tenue pour responsable des dégradations éventuelles du support malgré les précautions prises. Enfin, suite au nettoyage par les services communaux, il incombe au demandeur de repeindre la surface.

En pratique

La convention est téléchargeable sur ville-fontaine.fr, rubrique Vie quotidienne / Travaux et environnement / Interventions techniques. Elle doit être retournée aux services techniques par courrier, 2 allée de Gève ou par mail à accueil.ctm@ville-fontaine.fr

 Plus d'infos
04 76 26 93 30



PROPRETÉ URBAINE : QUI FAIT QUOI ?

La Ville de Fontaine assure la propreté de la ville, Grenoble Alpes Métropole intervient en complément pour le désherbage des voiries et la collecte des ordures ménagères.

Que fait la Ville ?

La commune de Fontaine assure le nettoiement des espaces extérieurs (voies, espaces verts, squares, parcs...), et la collecte des corbeilles de rues. Les agents communaux sont aussi chargés de la collecte des dépôts sauvages, notamment des encombrants, du nettoyage des cours d'écoles, des marchés Marcel Cachin et Louis Maisonnat, du ramassage des feuilles mortes, du désherbage des cimetières. Ils enlèvent également les tags et graffitis sur la voie et les équipements publics et, sous certaines conditions, sur les bâtiments privés.

Pour toute demande d'intervention auprès de la Ville : ville-fontaine.fr rubrique Vie quotidienne / Travaux et environnement / Collecte des déchets Services techniques : 04 76 26 93 30 Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h



Parole d'élue

"En participant aux matinées nettoyage que nous organisons 2 fois par an, les habitants peuvent montrer l'exemple d'une implication citoyenne pour la propreté de la ville."

Isabelle Jimenez Debezé, Adjointe à la transition écologique, l'environnement et la cause animale

Que fait la Métropole ?

La Métropole est responsable de la collecte des ordures ménagères et gère les 19 déchèteries du territoire. Elle effectue aussi le désherbage des voiries et des trottoirs, une fois par an. Elle assure l'entretien des digues du Drac via le Syndicat mixte des bassins Hydrauliques de l'Isère (Symbhi).

Pour signaler un problème de collecte : grenoblealpesmetropole.fr rubrique Mon quotidien, ma Métropole/Gérer mes déchets Grenoble Alpes Métropole : 0 800 500 027 (appel gratuit depuis un poste fixe) Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



Le saviez-vous ?

En 2024, les agents de la propreté urbaine ont ramassé 380 tonnes de déchets (corbeilles de rue, encombrants, déchets volant) ce qui représente 77 000 € à la charge de la ville.



©Ph. T.

MON MÉGOT OÙ IL FAUT : UN GESTE POUR LA NATURE

La Ville s'associe à la campagne nationale de lutte contre la pollution des mégots intitulée *Mon mégot où il faut*. Explications.

Au-delà de la pollution visuelle que ces déchets engendrent, les mégots jetés négligemment dans la rue, dans le caniveau ou dans la nature ont un impact significatif sur l'environnement. Ils mettent plusieurs années à se dégrader, contiennent des matières plastiques qui polluent l'eau et représentent un risque pour la faune qui peut les ingérer. Transportés par le vent ou la pluie, ces déchets finissent souvent dans les égouts, puis dans les réseaux d'assainissement et les rivières. Leur taille réduite ne permet pas de les filtrer correctement, ce qui nuit au bon fonctionnement des stations d'épuration. Les mégots rejoignent les fleuves puis les mers et les océans.

14 cendriers à mégots installés

En partenariat avec Alcome, un éco-organisme dédié à la réduction des mégots. La Ville a récemment installé 14 cendriers à mégots dans des endroits stratégiques de Fontaine : près du petit parc adjacent à la place du marché de Marcel Cachin, à proximité des arrêts de tram Louis Maisonnat, Les Fontainades et La Poya, à côté du restaurant La Chiazza et du bar le Saint-Cloud ainsi que des tabacs locaux et sur le parking de l'Hôtel de ville.

1500 cendriers de poche disponibles

En complément des cendriers de poche ont été mis à disposition dans les bureaux de tabac, à La Source et sont distribués lors des événements organisés par la Ville. Ils seront ainsi à disposition lors du marché de Noël fontainois. Ils sont gratuits, n'hésitez pas à les demander.

Jeter son mégot dans un endroit adapté

Des solutions simples existent pour éviter les méfaits de ces petits déchets et prévenir les risques d'incendies, surtout en périodes de sécheresse, de chaleur intense ou de vent fort. Jeter son mégot dans un endroit adapté, c'est le geste à adopter.

- Utiliser les poubelles : elles sont des alliées idéales pour se débarrasser des mégots de manière sûre
- Profiter des cendriers de rue : fixés aux murs, placés au-dessus des poubelles ou montés sur des poteaux ils permettent de jeter un mégot en toute sécurité
- Penser aux cendriers de poche : pratique et facile à utiliser, ils permettent de garder les mégots en sécurité en attendant de trouver un endroit adapté pour les jeter.

Ayez les bons réflexes

- Assurez-vous toujours que votre mégot soit éteint avant de le jeter à la poubelle
- Ne le jetez pas par la fenêtre en voiture
- Respectez les consignes officielles lors de vos promenades en forêt

Q Plus d'infos
monmegotouïlfaut.fr



100 corbeilles bi-flux pour mieux gérer les déchets !

Début 2026, la Ville mènera une campagne d'installation d'une centaine de corbeilles bi-flux dans les parcs et à proximité des établissements recevant du public. Ces nouvelles installations permettront de trier les déchets comme à la maison. Elles disposent en effet de 2 compartiments distincts : l'un jaune pour les déchets recyclables, l'autre gris correspondant aux ordures ménagères et qui a vocation à accueillir ce qui ne se trie pas.

Cette campagne est menée dans le cadre de la loi Agec (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire) qui, face aux défis environnementaux, vise à promouvoir de nouvelles mesures en faveur de la transition écologique et de l'économie circulaire.



Un véhicule 100 % électrique pour le service propreté

Le service propreté a récemment fait l'acquisition d'un nouveau véhicule dans le cadre du renouvellement de son parc. Le choix s'est porté sur un Peugeot partner benne 100% électrique, un véhicule particulièrement adapté pour la collecte des déchets ramassés dans les corbeilles et au sol. De plus, il s'inscrit dans une démarche écologique, favorisant la réduction de l'empreinte carbone du service. Coût du véhicule : 54 000 € TTC



Adoptez la méthode BISOU

Nous produisons 430 kilos de déchets par an et par personne dans la Métropole grenobloise. Cette consommation est 4 fois plus élevée qu'en 1960 avec un impact sur l'environnement non négligeable au premier rang duquel l'augmentation des déchets.

Alors avant d'acheter, utilisez la méthode BISOU :

- B pour Besoin : ai-je vraiment besoin d'acheter cet objet ?
- I pour Immédiat : en ai-je besoin tout de suite ou puis-je attendre ?
- S pour Similaire : n'ai-je pas déjà un objet quasiment identique ?
- O pour Origine : où est-il fabriqué ?
- U pour Utilité : vais-je vraiment l'utiliser souvent ?



Visiter le centre de tri

Tout le monde peut visiter le centre de tri ! Que ce soit des groupes d'adultes (de 8 à 19 personnes), des élèves (à partir de 8 ans, jusqu'à 35 personnes) ou des particuliers.

Pour cela, il suffit de se rendre sur la plateforme d'inscription sur le site [grenoblealpesmetropole.fr/monquotidien](https://www.grenoblealpesmetropole.fr/monquotidien), ma Métropole/Gérer mes déchets.

Pour toute question générique sur le tri, la réduction et la gestion des déchets : Contactez le 0 800 500 027



6 SOLUTIONS POUR TRIER SES DÉCHETS

En 2024, à Fontaine, 42% des erreurs de tri ont été constatées dans les bacs verts, soit près d'un déchet sur deux jetés dans le bac de tri. Quelques rappels pour faire mieux.

Poubelles vertes, marrons ou grises, bac à verre, borne textile et déchèterie : 6 lieux existent pour trier ses déchets. Une démarche d'autant plus nécessaire que, depuis le 1^{er} octobre, les agents de la collecte ont la consigne de refuser les poubelles mal triées.

Poubelle verte (couvercle jaune) : papiers et emballages en vrac !

Les principales erreurs observées dans les bacs de tri sont des sacs poubelles pleins de déchets alimentaires, des encombrants ou du verre : ces déchets peuvent blesser les agents effectuant le ramassage ou les agents de tri. Ils peuvent aussi endommager les engins et les tapis sur lesquels ils vont défiler au centre de tri.

Poubelle marron/composteurs : déchets alimentaires

Cette poubelle peut permettre de réduire d'un tiers son bac gris si on y dépose tous les déchets organiques. Les déchets alimentaires jetés dans un bac gris finissent à l'incinération. Déposés dans un bac marron, il servent à produire du compost pour les exploitations agricoles.

Borne à verre : bocaux et bouteilles en verre

50 bornes à verre sont disponibles sur la commune dont 6 bacs enterrés.

Borne textile : vieux vêtements, chaussures et linge de maison

4 bornes gérées par Emmaüs permettent de collecter les vêtements, chaussures ou linge de maison sur l'espace public quel que soit leur état.

- 38 rue Yves Farge
- 3 allée de Gève
- 23 rue des Alpes
- 76 allée des Balmes

Déchèterie

Déchets toxiques, gravats, végétaux et objets encombrants

Poubelle grise

Le reste ... soit quasiment plus rien si ce n'est bouchons en liège, mouchoirs jetables, couches de bébé, vieilles cassettes vidéo ...

Plus d'infos

Documents utiles sur les déchets :
<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/7-gerer-mes-dechets.htm>



Le saviez-vous ?

Actuellement un Fontainois jette 13 kg de déchets alimentaires par an dans un bac marron, contre 16 kg en moyenne dans la Métropole.



UNE NOUVELLE DÉCHÈTERIE À L'AUTOMNE 2026

Un équipement spacieux et fonctionnel avec des espaces dédiés aux nouvelles filières de tri et au réemploi.

La construction de la nouvelle déchèterie « maxi » de Fontaine a commencé. Les travaux seront achevés à l'automne 2026. Dans l'attente, la déchèterie actuelle, située rue René Camphin reste ouverte aux horaires habituels.

5000 m² d'espace de tri

Située rue du Commandant Lenoir dans la ZI des vouillants, non loin de la déchèterie actuelle, ce nouvel équipement métropolitain occupera une parcelle de 5 000 m² contre 1 000 m² actuellement. Cet espace permettra de manœuvrer facilement et d'effectuer les dépôts de matériaux en tout sécurité.

13 bennes de tri

Le nombre de bennes de tri à disposition sera doublé avec un espace dédié aux nouvelles filières de tri : jouets, articles de sport et bricolage. On trouvera aussi une matériauthèque pour troquer des matériaux et un espace de réemploi destiné au recyclage des objets.

Des espaces sécurisés

Le site sera sous caméras de surveillance et la sécurité des usagers renforcée par des accès distincts pour les véhicules de particuliers et les camions qui manipulent les bennes. Un local d'agents d'accueil, situé en haut du quai permettant d'avoir une vue globale sur l'entrée du site et le haut du quai.

Création d'espaces végétalisés et diminution du bruit

La nouvelle déchèterie bénéficiera d'une toiture végétalisée et d'étendues de pleine terre accueillant des arbres et des massifs. Des aménagements acoustiques permettront de minimiser l'impact sonore pour les usagers et les entreprises voisines.

La nouvelle déchèterie maxi représente un investissement de 5 millions d'€ de la Métropole avec une subvention de l'État de 570 000 €.



2

QUESTIONS À Frédéric Quantin

Adjoint délégué à la propriété urbaine, espaces verts, éclairage

Comment améliorer encore la propriété de la ville ?

Nous menons des initiatives innovantes pour sensibiliser le plus de monde possible au respect de la propriété de la ville. Lors des matinées nettoyage avec les habitants, nous avons remarqué une baisse des dépôts sauvages. En revanche, beaucoup de mégots sont encore jetés sur la voie publique. C'est un véritable fléau. Cette réflexion nous a conduit à nouer un partenariat avec Alcome pour installer des cendriers fixes dans les endroits repérés par nos services. Nous proposons aussi des cendriers de poche aux habitants. Ils seront à disposition lors de nos événements communaux mais aussi dans les tabacs de la ville. Nous remercions les commerçants qui se sont associés à cette opération. Autre nouveauté, les corbeilles bi-flux qui seront installées l'année prochaine dans nos rues. Elles vont permettre d'améliorer le tri à la source. C'est un changement nécessaire pour protéger notre environnement et réduire le coût pour la collectivité qui paye au poids le traitement des déchets non recyclables.

La nouvelle déchèterie va-t-elle vraiment changer la donne ?

Oui. La nouvelle déchèterie maxi va nous faire changer d'échelle. Ce lieu plus vaste, plus facile d'accès avec de l'espace pour stationner et ombragé, va inciter les habitants à s'y rendre plus souvent. Il y aura aussi une matériauthèque, un espace de troc de matériaux que beaucoup de gens attendent. Cela évite le gaspillage, réduit la masse de déchets à traiter et sera utile à tous les bricoleurs du dimanche qui trouveront leur bonheur. Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer la Métropole a mis en place un service de collecte d'encombrants, gratuit sur rendez-vous. Enfin, nous continuerons à faire venir, à chaque occasion, la déchèterie mobile au cœur de nos quartiers.



Accompagner les talents sportifs

Afin d'accompagner les sportifs de haut-niveau dans leur carrière et dans leur préparation, la Ville accorde chaque année aux associations des subventions au titre de la pratique de haut-niveau. Les principales dépenses retenues pour l'étude des demandes de subventions sont les coûts annuels de la pratique, les frais d'hébergement et de déplacements. Ces sportifs interviennent notamment auprès d'un public scolaire afin d'évoquer les conditions de vie d'un sportif de haut-niveau amateur.



Maison des associations Nelson Mandela

UN LIEU RESSOURCES POUR LE TISSU ASSOCIATIF

Une maison des associations a ouvert ses portes à Fontaine en juillet 2024. Cette initiative vise à soutenir et dynamiser le tissu associatif de la commune, en répondant aux besoins croissants des associations locales.

Située au 30 rue de la Liberté, la maison des associations Nelson Mandela est à la fois un espace accueillant de nombreuses activités et événements et un lieu ressources pour le monde associatif.

Accueillir les activités

Composé de plusieurs salles, le bâtiment, qui héberge également le service des sports et de la vie associative accueille des activités régulières proposées par 20 associations et, plus ponctuellement, des réunions, stages, spectacles, expositions... Ainsi, au mois de novembre, l'exposition photos intitulée Émotions sport, de l'association AuraSport & Motion a mis en lumière le sport à travers l'objectif de 5 photographes amateurs.

Du matériel à disposition

Du matériel bureautique et informatique ainsi qu'une salle de réunion sont à disposition des associations. Pour celles qui souhaitent domicilier leur siège dans le bâtiment un espace dédié leur permet de disposer d'une boîte aux lettres. Actuellement 16 associations sont domiciliées dans le bâtiment. Le service des sports et de la vie associative a aussi mis en place des outils de promotion des activités : panneau d'affichage, écran permettant d'annoncer les événements.

Accompagner le monde associatif

Un agent du service reçoit les associations désireuses de se créer, accompagne celles qui rencontrent des difficultés pour faire leurs demandes de subventions et répond à toute question relative à la vie associative. Depuis février 2025, des formations à destination des dirigeants d'associations sont proposées sur diverses thématiques : gestion administrative, financements, communication, obligations et responsabilités d'une association employeuse... La maison des associations Nelson Mandela s'affirme ainsi comme un véritable atout pour le dynamisme associatif à Fontaine, offrant un cadre propice à l'épanouissement des initiatives locales.

Prochaine formation réservée aux associations

Mardis 16 décembre et 13 janvier

Formation-conférence sur le thème des violences sexistes et sexuelles

À destination des dirigeants, entraîneurs et professeurs, bénévoles, parents et enfants membres

→ Salle Edmond Vigne de 18h à 20h

Sur inscription



Fontaine labellisée Ville active et sportive

Le 30 octobre dernier, Fontaine a été labellisée Ville active et sportive lors de la 9e cérémonie organisée à Nice pour la remise de ce label, en présence de la Ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative Marina Ferrari. Cette distinction récompense les initiatives et politiques des communes en faveur du développement de l'activité physique et sportive pour toutes et tous.

Plus d'infos
04 85 59 00 03
sportsva@ville-fontaine.fr



©Antoine Pupépice

Biodiversité

LES CHAUVES-SOURIS : QUI SONT-ELLES ?

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale, la Ville consacre tous les 2 mois, une rubrique dans son magazine permettant aux Fontainois de mieux connaître et protéger la faune et la flore locales. Ce mois-ci, partons à la découverte de la chauve-souris.

Aussi appelée chiroptère, la chauve-souris est un mammifère fascinant et unique en son genre : c'est le seul mammifère volant que l'on peut rencontrer en France.

Leur mode de vie

Les chauves-souris vivent en colonies et hibernent de novembre à mars. Elles chassent la nuit et se reposent le jour, se nourrissent exclusivement d'insectes. Elles peuvent manger jusqu'à la moitié de leur poids en moustiques en une nuit (2 à 35 g) contribuant ainsi à réguler les populations d'insectes volants tels que les moustiques. En fonction des espèces et des saisons, elles occupent des habitats très variés : greniers, combles, caves, grottes, troncs d'arbres creux... Les femelles ont un seul petit par an, le nombre d'individus dans une colonie est stable ou décline au fil du temps.

Une espèce menacée

Les colonies de chauves-souris font face à plusieurs menaces : les produits phytosanitaires, la préation par les chats, la pollution lumineuse, la suppression des haies, des bosquets, des broussailles et des zones humides, la diminution des lieux d'accueil et le dérangement pendant la reproduction ou l'hibernation.

Que faire en cas de rencontres ?

Si la chauve-souris est accrochée, tête en bas, à une surface rugueuse (derrière un volet ou dans un grenier), ne la dérangez pas. Elle est dans son élément naturel. Vous pouvez partager vos observations en ligne sur : observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr ou envoyez un mail à atlas.biodiversite@pnr-vercors.fr.

Si vous trouvez une chauve-souris blessée, préparez un carton avec un torchon au fond et des trous d'aération sur les côtés. Placez-la à l'intérieur, fermez le carton et gardez-le au calme, au frais et dans le noir. Contactez rapidement un centre de soins, tel que le Tichodrome au 04 57 13 69 47 ou par mail letichodrome38@gmail.com.

Si vous construisez, isolez ou rénovez votre maison, identifiez les gîtes existants. Intervenez en dehors des périodes d'hibernation et de reproduction. Adaptez vos techniques de construction pour préserver l'accès aux gîtes et réduire la pollution lumineuse. Pensez aussi à installer des gîtes artificiels dans l'habitat rénové.



Des abris pour les chauves-souris

Début novembre, la Ville a organisé un atelier éducatif de construction de gîtes pour chauves-souris animé par la Ligue de protection des oiseaux (LPO).

Treize participants ont été guidés dans l'assemblage des différentes pièces nécessaires à la création de gîtes. Les 10 abris fabriqués constitueront des refuges prisés par les chauves-souris, qui les utiliseront comme résidences d'été entre mars et septembre, en fonction des températures.

À la fin de la séance, la LPO a tenté de détecter la présence de chauve-souris à l'aide d'un détecteur à ultrasons. Malheureusement, aucune chauve-souris n'a été aperçue ni entendue, la nuit étant tombée quelques heures plus tôt et plusieurs individus étant probablement déjà en état d'hibernation.

D'autres ateliers animés par la LPO sont prévus en 2026, ainsi que la réalisation d'un inventaire des espèces de chauves-souris résidant à Fontaine !



Le saviez-vous ?

Les 35 espèces de chauves-souris et leurs habitats de reproduction et d'hibernation sont protégés par l'article L.411-1 du code l'environnement et par l'arrêté du 23 avril 2007 et son arrêté modificatif du 1^{er} mars 2019 fixant la liste des mammifères terrestres protégés en France. Tout acte de destruction est passible de 3 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.



EXPOSITION

Un monde de papier

Jusqu'au 17 décembre, la Médiathèque Paul Éluard accueille l'univers poétique de Stéphanie Miguet, sculpeuse de papier. Ses créations, d'une délicatesse surprenante, transforment de simples feuilles en véritables œuvres d'art. L'exposition se compose de 30 tableaux qui racontent le quotidien mais parlent aussi de rêves et de poésie. Touche de magie supplémentaire pour cette exposition : une ville en papier, éclairée par des leds, présente une série de scènes des vies nocturnes.

Le mur des célébrités

Un mur façon salon anglais composé de silhouettes découpées invite chaque visiteur à identifier les portraits de Charles Baudelaire, Patti Smith, Jean-Michel Basquiat, Edgar Allan Poe, et autres grands auteurs, musiciens, cinéastes...

Votre portrait découpé

L'art du portrait à la silhouette est né dans l'Europe des Lumières. Considérées comme l'ancêtre de la photographie, les silhouettes étaient l'unique moyen d'obtenir un portrait rapide. Lors du dévernissage de l'exposition, l'artiste découpera votre portrait. Préparez votre meilleur profil !

Jusqu'au 17 décembre

Exposition *Un monde de papier*
→ Médiathèque Paul Éluard

Samedi 13 décembre à 10h30

Dévernissage
Un temps festif pour clôturer l'exposition où l'artiste découpera le portrait des visiteurs

Q *Plus d'infos*
04 76 26 31 35



MÉDIATHÈQUE

Les rendez-vous du numérique

Chaque mois, la médiathèque vous invite à explorer l'univers du numérique à travers une série d'ateliers. Zoom sur les prochains rendez-vous aussi passionnants qu'instructifs !

La médiathèque propose des ateliers numériques pour les jeunes et les adultes.

Les ateliers pour les jeunes

Le mercredi 17 décembre, les jeunes aventuriers sont conviés à un atelier ludique où ils auront la chance de découvrir Openguessr, un jeu en ligne qui mettra à l'épreuve leurs connaissances géographiques. Grâce à des images panoramiques issues de Google Street View, les participants devront déterminer leur position dans le monde à partir d'indices visuels. Le mercredi 7 janvier, pour bien commencer la nouvelle année, la médiathèque proposera aux jeunes de s'entraîner et de se qualifier pour le prochain tournoi métropolitain de jeux vidéos !

Les Parlons numérique pour les adultes

Le vendredi 19 décembre, les adultes sont invités à débattre d'une question essentielle : Comment démêler le vrai du faux dans l'univers numérique ? Cet échange permettra de discuter des fake news, des techniques de manipulation et d'apprendre à garder un esprit critique face à l'information en ligne. Le 16 janvier, un autre atelier abordera un sujet technique d'actualité : La fin de Windows 10. Zorin sera-t-il l'alternative idéale pour les utilisateurs ?

Atelier numérique (jeunes)

Mercredi 17 décembre à 15h

Découverte du jeu vidéo Openguessr
→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Parlons numérique ! (adultes)

Vendredi 19 décembre

Comment démêler le vrai du faux en ligne ?
→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

Atelier numérique (jeunes)

Mercredi 7 janvier

Venez vous entraîner et vous qualifier pour le prochain tournoi métropolitain de jeux vidéos !

→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Parlons numérique ! (adultes)

Vendredi 16 janvier

Fin de Windows 10, Zorin sera-t-il l'alternative ?
→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

Q *Plus d'infos*

04 76 26 97 30



CONCERTS

Une fin d'année vibrante et énergisante !

La Source vous invite à finir l'année en fanfare, dans une ambiance jazzy ou autour d'un concert des musiques du monde. Une belle façon de clôturer cette première partie de saison !

Ce mois-ci, La Source vous propose de (re)découvrir 3 groupes aux styles musicaux bien différents : The Big Band de Fontaine, La Mòssa et Gallowstreet.

Le Big Band de Fontaine : jazz et rythmes africains

Le 13 décembre, le Big Band de Fontaine vous offre un concert aux côtés de 2 percussionnistes d'exception, David Patrois et Pierre Marcault et autour d'un répertoire inspiré de l'album *Wild Poetry*. Les arrangements de Sylvain Charrier fusionnent jazz et rythmes africains pour une soirée vibrante d'énergie collective et de poésie percussive. En première partie, vous pourrez découvrir une fresque musicale *Les Gardiens de la Liberté*, créée à La Source par les élèves du 3^e cycle du conservatoire.

La Mòssa : une énergie brute

Quatre voix, quatre personnalités, une même envie de faire vibrer les chants du monde. De l'Italie à La Réunion, de l'Espagne à la Suède, La Mòssa mêle polyphonies et percussions dans une énergie brute et sensible. Rendez-vous le 17 décembre.

Gallowstreet : un feu d'artifice musical

Les 8 musiciens d'Amsterdam propulsent le brass band dans le futur avec des beats puissants et une énergie collective saisissante. Leur musique est un feu d'artifice sonore et leur 5^e album, *A Trip Worth Making*, propulse le groupe au rang de pionniers sur la scène européenne. C'est un concert intense qui vous attend le 19 décembre.

Le Big Band de Fontaine (jazz)

Samedi 13 décembre

→ La Source à 20h
Tarifs : 9 € à 16 €

La Mòssa (musique du monde)

Mercredi 17 décembre

La Source à 19h30
Tarifs : 9 € à 16 €

Gallowstreet (fanfare, groove)

Vendredi 19 décembre

La Source à 20h30
Tarifs : 9 € à 16 €

 [Programmation complète](http://lasource-fontaine.fr)
lasource-fontaine.fr



EXPOSITION PHOTOS

À la surface des choses, un temps suspendu...

Le photographe franco-italien Jean-Pierre Angei expose au VOG jusqu'au 10 janvier. Son exposition intitulée *À la surface des choses, un temps suspendu...* reflète la profonde fascination du photographe pour les traces qui témoignent de la continuité humaine malgré le temps et l'usure.

Autour de l'exposition

Tous les samedis à 15h

Visites commentées de l'exposition par une médiatrice culturelle

Du mardi au samedi - sur rendez-vous

Visites commentées pour les groupes

Samedi 6 décembre de 15h à 17h

Atelier d'écriture *Ce que la surface ne raconte pas*
Animé par Marion Jo

Sur inscription

Samedi 13 décembre de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques
Animé par Jean Pierre Angei
Sur inscription

Samedi 10 janvier de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques
Animé par Marie-Charlotte Bard
Sur inscription

 [Plus d'infos et inscriptions](#)
[06 73 21 46 67](tel:0673214667)

SORTIR •

Du 26 septembre au 17 décembre

Exposition *Un monde de papier*

Créations de l'artiste Stéphanie Miguet
→ Médiathèque Paul Éluard

Du 7 novembre au 10 janvier

À la surface des choses, un temps suspendu...

Exposition photos de Jean-Pierre Angei
→ Le VOG

Vendredi 5 décembre

Distribution gratuite de jouets

→ Maison des habitants Romain Rolland de 9h à 19h
Plus d'infos : 04 76 27 13 09

Samedi 6 décembre

Bourse aux jouets

Par l'ASF twirling bâton
→ Salle Emile Bert, 111 bd Joliot Curie, à partir de 9h

Atelier d'écriture *Ce que la surface ne raconte pas*

Animé par Marion Jo
→ Le VOG de 15h à 17h
Sur inscription : 06 73 21 46 67

Chong Zen ou le conte de l'empereur aux ongles gigantesques

→ La Guinguette à 20h
Tarifs : 10 € à 13 €

Lundi 8 décembre

Atelier numérique

Transfert de fichiers (clé usb, ordinateur...)
→ Maison des habitants Romain Rolland de 10h à 12h
Sur inscription : 04 76 27 13 09

Mardi 9 décembre

Parlons bouquins ! (adultes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

Mercredi 10 décembre

Instant pour tous

Fabrication d'un délice choco coco
→ Maison des habitants George Sand de 14h30 à 16h
Sur inscription : 04 56 38 22 23
Tarifs : 0,50 € par personne - 1,50 € par foyer max

Vendredi 12 décembre

Soirée jeux (adultes)

→ Espace 3 POM' à partir de 20h

Du 12 au 15 décembre

Marché de Noël

→ Parvis de l'Hôtel de ville
Programme complet en p. 4

Samedi 13 décembre

Dévernissage de l'exposition *Un monde de papier de Stéphanie Miguet*

→ Médiathèque Paul Eluard à 10h30

Atelier d'arts plastiques

Animé par Jean Pierre Angei
→ Le VOG de 15h à 17h
Sur inscription : 06 73 21 46 67

Le Big Band de Fontaine invite David Patrois & Pierre Marcault (jazz)

→ La Source à 20h
Tarifs : 9 € à 16 €

Les cachottiers

→ La Guinguette à 20h30
Tarif : 12 €

Dimanche 14 décembre

Battle Kids

Battles de breakdance dédiées à la jeunesse
→ Gymnase Maurice Thorez de 13h à 19h
Ouvert à tous
Contact : backtobreak38@gmail.com

Concours de belote

Par l'ASF twirling bâton
→ Salle Émile Bert, 111 bd Joliot Curie, à partir de 13h30

Les cachottiers

→ La Guinguette à 18h
Tarifs : 12 €

Mardi 16 décembre 2025

Repair Café

→ Maison des habitants George Sand de 13h45 à 16h45
Tarif : 4 € par objet (si la réparation est réussie)

Mercredi 17 décembre

Instant pour tous

Préparation de pâtisseries pour les fêtes
→ Maison des habitants Romain Rolland de 14h30 à 16h
Sur inscription : 04 76 27 13 09
Tarifs : 0,50 € par personne - 1,50 € par foyer max

Atelier numérique (jeunes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

La Mòssa (musique du monde)

→ La Source à 19h30
Tarifs : 9 € à 16 €

Jeudi 18 décembre

Après-midi dansant sur le thème de Noël

Organisé par le Thé dansant de Fontaine, animé par l'orchestre Soizic
→ Salle Edmond Vigne de 14h30 à 18h30
Sur inscription : 06 63 41 47 07

Vendredi 19 décembre

Partage des marmites

→ Maison des habitants Romain Rolland de 9h à 13h30
Sur inscription : 04 76 27 13 09

Spectacle de danse hip-hop/contemporaine D'handser

Restitution d'ateliers de danse adaptée Cie CTC - association Craque ta coquille
→ Maison des associations Nelson Mandela de 15h à 16h
Gratuit, sur réservation : contact@cie-ctc.com

Parlons numérique ! (adultes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

Gallowstreet (fanfare, groove)

→ La Source à 20h30
Tarifs : 9 € à 16 €

Samedi 20 décembre

Contes à croquer de Noël

Des histoires aux saveurs de Noël...
→ Médiathèque Paul Éluard à 11h

Lundi 22 décembre

Pause café en toute convivialité

→ Maison des habitants George Sand de 9h à 10h30
Sur inscription : 04 76 27 13 09

SORTIR • agenda

Mardi 23 décembre

Les maisons des habitants fêtent la fin de l'année !

Venez découvrir le spectacle proposé
→ **Maison des habitants George Sand de 15h30 à 17h**
Sur inscription : 04 56 38 22 23
Tarifs : 2 € par adulte - 1 € par enfant

Vendredi 26 décembre

Instant pour tous

Fabrication de photophores pour tables en fêtes
→ **Maison des habitants George Sand de 10h à 11h30**
Sur inscription : 04 56 38 22 23
Tarifs : 0,50 € par personne - 1,50 € par foyer max

Lundi 29 décembre

Pause café en toute convivialité

→ **Maison des habitants Romain Rolland de 9h à 10h30**
Sur inscription : 04 76 27 13 09

Mardi 30 décembre

Repas festif partagé

→ **Maison des habitants Romain Rolland de 11h à 15h**
Sur inscription : 04 76 27 13 09
Tarifs : 0,50€ par personne - 1,50€ par foyer max

Vendredi 2 janvier

Atelier en famille

Fabrication de décos hivernales
→ **Maison des habitants Romain Rolland de 10h30 à 12h**
Sur inscription : 04 76 27 13 09
Tarifs : 0,50 € par personne - 1,50 € par foyer max

Lundi 5 janvier

Instant pour tous

Préparation d'une galette poire/chocolat
→ **Maison des habitants George Sand de 14h30 à 16h**
Sur inscription : 04 56 38 22 23
Tarifs : 0,50€ par personne - 1,50€ par foyer max

Atelier numérique

→ **Maison des habitants George Sand de 10h à 12h**
Sur inscription : 04 56 38 22 23

Mercredi 7 janvier

Atelier numérique (jeunes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Parlons bouquins ! (jeunes)

À partir de 7 ans
→ Médiathèque Paul Éluard à 17h

Vendredi 9 janvier

Vœux du maire à la population

→ La Source à 18h30

Ciné-apéro jeunes

Projection du film *L'Ascension*
→ **38 bis à 18h30**
Gratuit, sur inscription : 04 76 85 91 17

Vendredi 9 janvier (& 10 janvier)

Auto-psy (de petits crimes innocents)

→ La Guinguette à 20h30
Tarifs : 12 € à 15 €

Samedi 10 janvier

Atelier d'arts plastiques

Animé par Marie-Charlotte Bard
→ **Le VOG de 15h à 17h**
Sur inscription : 06 73 21 46 67

Samedi 10 janvier (& 11 janvier)

Winter Trophy

Compétition internationale de boule lyonnaise
→ **Halle aux sports Julie Pomagalski de 7h30 à 21h**
Tarif : 5 € pour les 2 jours
Plus d'infos : 07 82 70 01 36

Dimanche 11 janvier

Auto-psy (de petits crimes innocents)

→ La Guinguette à 17h
tarifs : 12 € à 15 €

Mardi 13 janvier

Repair Café

→ **Maison des habitants George Sand de 13h45 à 16h45**
Tarif : 4 € par objet (si la réparation est réussie)

Parlons bouquins ! (adultes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

Mercredi 14 janvier

Contes à croquer

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Vendredi 16 janvier

Parlons numérique ! (adultes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

Tous les mardis
hors vacances scolaires

Atelier Parent'aise

Un temps pour échanger, cuisiner entre parents...
→ **Maison des habitants Romain Rolland de 14h30 à 16h**
Gratuit : 04 76 27 13 09

Lundis 5, 12, 19, 26 janvier, les 2 et 9 février

Cycle de 6 ateliers de découverte artistique

À destination des seniors de 60 ans et plus
→ **Maison des habitants George Sand**
Gratuit, sur inscription : 04 56 38 22 23



**Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr**

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour fontaine

Agir pour la santé de tous

Depuis le début du mandat, nous avons fait un choix clair : agir pour améliorer concrètement l'accès à la santé des Fontainois. Dans un contexte national de désertification médicale, nous avons refusé la fatalité en renforçant la proximité avec les professionnels de santé. Notre participation active à la Communauté professionnelle territoriale de santé nous permet également de porter la voix des habitants, notamment sur l'accès à un médecin traitant, un enjeu majeur pour beaucoup.

Ce travail de terrain porte ses fruits : les demandes de médecins traitants ont pu être résolues, et nous continuons d'accompagner celles qui restent en attente. Malgré le contexte tendu, Fontaine maintient son niveau de densité médicale.

Avec le Contrat local de santé, nous avons structuré notre action autour de quatre axes essentiels.

1. Améliorer l'accès aux soins : suivi des projets de maison de santé libérale, accompagnement du dispositif Ker Santé pour accueillir des médecins salariés, soutien au futur pôle de Santéalp de 1000 m².

2. Santé mentale : interventions sur les addictions dans les collèges, formations professionnelles, réunions régulières du Conseil local de santé mentale.

3. Environnement et santé : lutte contre l'habitat indigne, campagnes anti-punaises, démoustication, végétalisation, travail avec Atmo 38 et déploiement de capteurs dans les écoles et crèches.

4. Prévention : actions en milieu scolaire (écrans, nutrition, hygiène), semaine bleue, lutte contre l'isolement.

Nous avons également conforté l'action notre centre de santé sexuelle avec des actions de prévention et soirées thématiques.

Enfin, notre ville a joué un rôle clé lors de la crise sanitaire grâce au centre de vaccination Covid, qui a permis à des milliers d'habitants de se protéger.

Tout cela témoigne de notre engagement à l'appui d'une politique de santé cohérente, de proximité et qui place les Fontainois au centre de nos actions.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Stéphane Vogel, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Berail.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

Transparence, respect démocratique

Lors du conseil municipal du 17 novembre consacré au débat d'orientation budgétaire, nous avons encore constaté la faiblesse et la dilution des informations fournies. Alors que la situation financière, préoccupante, exige clarté et rigueur les documents, incomplets et peu exploitables, sont loin d'éclairer les contraintes ou les choix à venir. Une commune ne se pilote pas à vue : l'exécutif doit fournir au conseil une information lisible et précise pour permettre un débat utile aux habitants.

Nous avons également alerté sur les conséquences du projet de loi de finances 2026, qui fragilise le tissu associatif. Ces structures sont des partenaires de l'action publique, essentielles à la participation citoyenne, au lien social et au vivre-ensemble. En Isère comme à Fontaine, plusieurs associations signalent déjà des risques pour l'emploi, la continuité de leurs actions et leur capacité à maintenir un service de proximité. La réponse du maire, affirmant qu'il « connaît bien le tissu associatif » et qu'« il n'y a pas de problème » dans notre ville, traduit une déconnexion inquiétante avec les alertes du terrain. Soutenir les associations, c'est défendre la vitalité de notre commune.

Enfin, sur le groupe scolaire Rose Valland, le conseil a été invité à valider un dépôt de permis de construire sans aucune présentation du dossier. Aucun élément n'a été transmis sur la conception retenue ni sur l'emprunt de 20 millions d'euros destiné à le financer. Engager la commune dans un tel endettement, sans débat public ni transparence sur la dette, revient à écarter le conseil municipal de décisions majeures pour notre avenir. Alors que l'opération est largement mise en avant dans le journal municipal et lors de réunions publiques, le refus d'en informer les élus constitue une nouvelle violation de notre droit à l'information. Nous saisirons le tribunal administratif pour faire valoir nos droits.

Malgré ces difficultés rencontrées nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Jean-Paul Trovero (PCF), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)
Laurent Jadeau (PCF)

Oser à fontaine

Dernier dob au conseil municipal

Le Débat d'Orientation Budgétaire a permis d'évoquer les orientations politiques que nous portons.

Notre rôle d'opposition est nécessaire à l'exercice de la démocratie. Pas d'opposition de principe, mais vigilance, expression de nos désaccords et propositions conformes à nos valeurs.

L'analyse financière de fonctionnement montre des recettes fiscales en hausse, la ville dispose d'une épargne qui lui permet d'investir. C'est le résultat d'une décision difficile que nous avons eu le courage de prendre. La ville a entamé son désendettement et pu emprunter sans risque, ce que nous aurions fait.

Pour le personnel, cette équipe est confrontée aux mêmes difficultés que la majorité précédente, car derrière ces charges qu'ils nous sommaient d'écrêter, il s'agissait de qualité de service. Ils n'ont pas fait ce qu'ils avaient dit et tant mieux.

Nous avons dit non à la hausse des prix des services, cette tarification à l'usager individualiste (cantine, Conservatoire à Rayonnement Communal, piscine etc). Comme pour le désengagement envers la citoyenneté : la MJC Mandela et la Démocratie Participative ont été jetés à la poubelle. Accompagner la formation d'esprits critiques, dénier une marge de manœuvre aux habitant.e.s, c'était pourtant aussi ça, la démocratie.

Nous soutenons l'entretien dans les écoles et bâtiments municipaux, comme la reconstruction de l'école Robespierre. Si nous sommes heureux que la Chronovélo sur Vercors que nous portions ait été retenue, nous regrettons le double sens automobile, qui ne permettra ni végétalisation ni agrandissement de tous les trottoirs sur cet axe.

Concernant la sécurité, nous ne cautionnons pas la vidéoprotection et préférerons toujours l'humain (médiation et présence terrain).

Enfin, Fontaine concentre un taux de pauvreté élevé et nous ne pouvons rester les bras croisés. Les crises successives creusent l'écart entre les riches et les pauvres et la majorité n'en parle jamais. C'est malheureusement trop tard pour ce mandat.

Sophie Romera (L'APRÈS), présidente

Jérôme Dutroncy (LFI)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ **Hôtel de ville**
89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ **Services techniques municipaux**
2 allée de Géve - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ **Centre communal d'action sociale (CCAS)**
32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ **Marchés**
Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi et dimanche
Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et vendredi

→ **Marché de producteurs**
Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Éducation

Inscription pour la rentrée 2026

Votre enfant est né(e) :

- en 2023 pour une entrée en petite section
- entre janvier et juin 2024 pour une entrée en toute petite section

Vous êtes invités à l'inscrire pour la rentrée scolaire 2026 auprès de l'espace famille.

Les inscriptions se dérouleront du lundi 2 février au lundi 31 mars 2026 aux horaires d'ouverture de l'espace famille :

- lundi, mercredi, jeudi : 8h-12h et 13h-17h
- mardi : 8h-12h et 16h30-18h
- vendredi : 8h-12h

Santé

→ **Espace santé Simone Veil**
11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

→ **Centre de santé sexuelle**
11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ **Espace 3 POM'**
13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ **Centre nautique Lino Refuggi**
76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :
Le lundi : 12h-13h25
Le mardi : 12h-13h25
Le mercredi : 16h15-19h30
Le jeudi : 11h30-13h45
Le vendredi : 11h30-13h45 et 16h45-19h30
Le samedi : 14h-18h

Vie associative

→ **Maison des associations Nelson Mandela**
30 Rue de la Liberté - 04 85 59 00 03

Collecte sélective et tri

- **Renseignements** : 0 800 50 00 27
- **Déchets ménagers (poubelle grise)** :
Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.
- **Déchets recyclables (poubelle verte)** :
Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.
- **Déchets alimentaires (poubelle marron)** :
Jeudi et vendredi
- **Verre** : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ **Horaires "Proxi-plus"** Du 1er septembre 2025 au 30 juin 2026
Mardi et mercredi : 8h15 - 14h15
Jeudi : 8h15 - 12h15
Vendredi et samedi : 8h15 - 12h et 13h - 17h30

→ **Urgences**

- **Police municipale** :
04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21
- **Urgence gaz** : 0 810 43 30 38
- **Urgence électricité** : 09 726 750 38
- **Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable**
En journée 8h30-12h et 13h30-17h30
(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048
Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr

Plus d'infos
Espace famille
14 boulevard Joliot Curie
04 57 38 50 10



Rentrée scolaire

Bonne Année
2026

Vœux du Maire
à la population

9 Vendredi
Janvier
18h30 à La Source